

SCHÉMA D'ACCUEIL DU PUBLIC DU MASSIF DE L'ESTÉREL



GRANDS PRINCIPES DE SIGNALÉTIQUE

30 aout 2021

Partenaires financiers



Liberté Égalité Fraternité





BKBS // agence aps architecture . scénographie urbaine // paysagistes









SOMMAIRE

PRÉAMBULE	P.3
Objectifs de la Charte de signalétique	p.3
Principes de conception de la Charte de Signalétique	p.4
Présentation du document et remarques préliminaires	p.5
Focus sur les modes d'ancrage	p.5
UNE SIGNATURE	P.7
Grands principes de la signalétique	p.8
La skyline, un repère d'échelle géologique et paysagère	p.9
Exemples de composition de skyline	p.10
Les motifs , un repère des éléments constitutifs du paysage	p.11
Exemples d'application graphique du principe de la skyline	p.12
Le nom, un repère à l'échelle proche du lieu-dit	p.13
Principe de déclinaison de la signature, souplesse et adaptabilité	p.15
Cartouche Grand Site Adaptabilité selon matériau	p.16 p.19
Adaptabilité Selon Materiau	p.19
ZONES D'ACCUEIL PRINCIPALES	P.23
Caractéristiques	p.24
Panneaux généraux de présentation du Grand Site	p.25
Présentation du patrimoine : lutrins et tables de lecture	p.29
Panneaux d'informations actualisables	p.29
Informations réglementaires, usages et sécurité	p.30
LES ENTRÉES DE NIVEAU 2 ET 3	P.31
Panneaux d'information des entrées de niveau 2	p.32
PANNEAU D'ENTRÉE DES PARKINGS	P.34
POTEAUX FLECHES DIRECTIONNELS	P.37
Poteaux flèche directionnels	p.38
Balise FFC	p.45
SIGNALÉTIQUE MÉDIATION / INTERPRÉTATION	P.46
tables de lecture et lutrins	p.47
Adaptation panneau d'information ENS CD83	p.50
Table panorama	p.51
MOBILIERS	P.52
Banc / assises	p.53
Table de pique nique	p.54
Signature du petit mobilier	p.55
COÉNICODADINE CONTEXTUELLE	D.E.C
SCÉNOGRAPHIE CONTEXTUELLE	P.56
Supports d'informations sur les activités rurales du massif Maquette secteur 1/5000e (1m = 5km)	p.57
Gestion des interdictions et zonage d'espaces à règlementation spécifique	p.58 p.59
Jalon sur roche	p.61
Lettrage sur support naturel	p.62
Médiation flore	p.63
Possibilité de déclinaison thématique	n 64

PRÉAMBULE

OBJECTIFS DE LA CHARTE DE SIGNALÉTIQUE

Dans le cadre des **Démarches Grand Site de France**, pour la validation du programme d'action du Grand Site comme pour sa labellisation ultérieure, il est obligatoire de révéler une «signature spécifique» dans les projets d'aménagement, d'afficher une cohérence d'ensemble dans la signalétique et les équipements. Cela passe généralement par l'adoption d'une charte de signalétique unique validée par tous, permettant de faire ressortir l'identité du Grand Site et l'esprit des lieux, afin d'atteindre une intégration paysagère optimale des aménagements.

Dans l'ensemble des Grands Sites, cette charte décline en général une gamme pour :

- · les panneaux d'accueil des entrées de sites (portes d'entrée)
- · les panneaux directionnels
- · les panneaux de médiation
- le mobilier (tables de pique-nique, bancs, aménagements de belvédères, choix des matériaux, etc.) »

La recherche de cohérence dans l'Estérel passe donc par la définition de **principes d'aménagement communs** (définis dans l'annexe 1 des Objectifs de Qualité Paysagère du Plan de paysage de 2021), mais aussi par la **définition d'une Charte de Signalétique qui a vocation à terme à s'appliquer sur l'ensemble du périmètre du Grand Site**. Elle vise à répondre aux besoins en information sur site à destination des visiteurs, à travers la définition d'une gamme de mobiliers utilisable dans les projets d'aménagement du territoire.

Sa mise en place sera progressive dans le temps. Elle sera mise en oeuvre dans tous les nouveaux projets d'aménagement. Son mobilier aura vocation à remplacer les mobiliers existants (sauf cas exceptionnel) lorsque leur vétusté demande un remplacement, dans le cas de réaménagement d'une zone, ou de structuration d'un réseau d'itinéraires de nature. Les équipements disparates, issus de diverses campagnes d'équipement et abandonnés sur le site seront éliminés du site.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la Charte de Signalétique, un principe sera à respecter : pour chaque site, des d'études paysagères et d'aménagement d'avant projet seront réalisées, avec utilisation d'éléments de la gamme pour répondre au plus prés des besoins de chaque site, avec sobriété.

PRÉAMBUI F

PRINCIPES DE CONCEPTION DE LA CHARTE DE SIGNALÉTIQUE

« Le paysage au cœur de la démarche des Grands Sites de France - 2019 » est un document cadre du Réseau des Grands Sites de France (RGSF), qui énonce certains principes et valeurs communs à l'ensemble des Grands Sites. Il y est précisé qu'en matière d'aménagement, « l'on recherche avant tout sobriété, discrétion, finesse, intégration au paysage », l'objectif étant de préserver ce qui fait la singularité du paysage et d'éviter sa banalisation. La valeur patrimoniale exceptionnelle du site classé, qui justifie sa protection réglementaire, est un point de référence pour les actions conduites par le gestionnaire. Elle rayonne sur l'ensemble du territoire du Grand Site. Ainsi, le soin particulier apporté aux aménagements réalisés en site classé, doit imprégner les façons de faire à l'échelle du territoire du Grand Site, qui doit bénéficier de la même approche globale et qualitative.

« Le plus petit détail est important dans un aménagement, il peut sublimer la visite ou tuer l'émotion. L'aménagement doit servir la perception sensible qu'en auront les habitants et les visiteurs. Il faut s'imprégner du site, c'est le lieu qui dit le projet et pas l'inverse, ce qui suppose une grande disponibilité d'esprit et du regard. Aborder un site avec sensibilité amène souvent à la simplicité. » Alain Freytet, paysagiste-conseil du RGSF.

Consulté en 2020 le RGSF, a fourni des recommandations complémentaires au SIPME. L'aménagement des Grands Sites doit viser la transparence, la discrétion, la légèreté. Les mobiliers trop imposants sont à éviter. Dans le choix des matériaux et des mobiliers, la facilité et le coût d'entretien, la résistance au vandalisme, doivent être bien pris en compte. Mieux vaut éviter d'installer des solutions n'ayant encore jamais été testées en milieu naturel (absence de retours d'expérience). Lorsque cela est possible, il est recommandé de viser la réversibilité (facilité à déséquiper le site). Le mobilier doit s'effacer devant le site : l'on cherche à mettre en valeur un site exception, et non un bel objet de mobilier. Dans la déclinaison du mobilier prévu pour le Grand Site, il faut veiller à ce que les types de matériel proposés au sein d'une gamme commune ne soient pas trop nombreux, hétéroclites, pour assoir une identité d'aménagement claire.

La signalétique qui sera installée sur site devra être proposée dans le cadre d'un plan d'interprétation global qui vise à :

- Dire comment l'on imagine transmettre les valeurs du site au visiteur ;
- Préciser les connaissances que l'on a du site et comment les faire connaitre en les déclinant par divers moyens/médias. Que cherche-t-on à dire, où et comment va-t-on le dire ? :
 - o Maison de site (pas obligatoire, pas présent sur tous les Grands Sites)
 - o Lieux d'accueil, de circulation sur site, lieux de médiation (à définir spatialement : identifier avec précision les lieux où l'on va apporter du contenu, et quel contenu. Identifier les lieux où du mobilier est important et nécessaire)
 - o Guides papier, brochures
 - o Supports web
 - o Cartes
 - o Programmes d'animation sur site
 - o Relais des offices de tourismes, autres relais d'information, etc.

En matière d'aménagement, il est également recommandé de respecter les principes suivants :

- Mise en œuvre d'une logique d'aménagement de plus en plus légère (notamment moins de panneaux d'information et de mobiliers) lorsque l'on pénètre à l'intérieur de l'espace naturel,
- Valorisation des caractéristiques du relief/de l'existant naturel ou patrimonial pour concevoir des aménagements intégrés,
- Utilisation privilégiée des matériaux du site, lorsque cela est possible,
- Valorisation des alentours des maisons forestières (sites patrimoniaux, sites déjà anthropisés) comme espaces de médiation.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT ET REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Le présent document est destiné à présenter les grands principes de la gamme de signalétique utilisable sur le Grand Site de l'Estérel. La charte sera ensuite déclinée techniquement (plans d'exécution) dans un autre marché pour permettre un passage à la phase opérationnelle de mise en oeuvre sur le terrain.

Les plans d'exécution devront privilégier des solutions réversibles en matière d'ancrage au sol du matériel (solutions évitant les ancrages béton lorsque la nature du sol le permet. Technique à favoriser lorsque cela est possible : «scellement sur platine» fixée sur roche, sans béton).

La conception graphique du contenu des panneau sera prévue dans un autre marché.

Dans l'ensemble du document, les dimensions et épaisseurs des structures supports de signalétique ainsi que celles des panneaux sont données à titre indicatif. Elles seront à préciser définitivement dans les plans d'exécution.

L'ensemble des panneaux présentés dans le suite du document seront disponibles en deux versions pour s'intégrer au mieux à l'identité des différents sites :

- version corten panneau imprimé : durée de vie de 50 ans du corten et panneaux imprimés facilement remplaçables.
- version corten montant bois panneaux imprimés : intérêt de l'utilisation du bois comme matériau renouvelable rappelant le caractère forestier du site, souvent utilisé en espace naturel, notamment littoral, mais d'une durée de vie beaucoup plus courte que le corten, soit environ 15-20 ans. Intérêt technique et financier limité de mixer des matériaux de durées de vie très différentes.

FOCUS SUR LES MODES D'ANCRAGE

Les solutions d'ancrage sont identiques que l'on soit dans le cas d'un poteau bois ou d'un poteau corten. Le mode d'ancrage possible dépend du type de sol (rocheux ou terreux), non du fait que l'on ait un poteau bois ou corten.

En fonction du type de sols, différentes solutions d'ancrage pourront être mises en oeuvre :

Scellement direct : poteau bois ou corten conçus avec une surlongueur et insérés dans le sol.

Différents modes d'ancrages possibles :

- 1. Avec béton. Creuser un trou, y glisser le poteau bois ou corten et remplir de béton (pour les poteaux flèches comme pour les ancrages de panneaux d'information/médiation). Facilité de mise en œuvre, mais non démontable.
- 2. Sans béton. Idem que option 1 précédente, mais remplir de gravillons de diverses granulométries pour éviter le béton. Solution plus compliquée.

Scellement sur platine:

- 3. Avec béton ou béton désactivé : Poteau bois ou corten fixé sur platine placée sur un bloc béton conçu préalablement, qui sera ancré dans le sol. Solution démontable
- 4. Sans béton. Scellement sur roche avec forage de roche (à privilégier pour l'Estérel) : la roche est arrasée, un trou étroit y est foré pour introduction du poteau bois ou corten (si besoin). Le poteau est maintenu via une platine 4 trous fixée sur la roche dure (tiges filetées ou scellement chimique). Solution sans béton, démontable.

La taille de la platine dépendra de la taille du mobilier.

Dans les solutions faisant intervenir du béton, la fondation béton ne devra pas affleurer le sol et sa surface devra être à -8cm minimum de profondeur, sous le niveau fini, en vue d'éviter le déchaussement de la fondation par l'action hydraulique, laissant le béton apparent au bout d'une ou deux saisons pluvieuses.

Les principes de cette charte de signalétique ont été validés par l'Inspection des Sites de la DREAL PACA et par le Comité de Pilotage de l'Opération Grand Site de l'Estérel du 25 mai 2021.

- > GRANDS PRINCIPES DE LA SIGNALÉTIQUE
- > LA SKYLINE
- > LES MOTIFS
- > LE NOM
- > PRINCIPE DE DÉCLINAISON DE LA SIGNATURE
- > CARTOUCHE GRAND SITE
- > ADAPTABILITÉ SELON LES MATÉRIAUX

GRANDS PRINCIPES DE LA SIGNALÉTIQUE

L'Estérel est riche d'histoires, de paysages, de faune, de flore, ... Il est multiple et c'est sa diversité qui participe à sa beauté unique de «Grand Site».

Pour répondre aux besoins d'informations et de guidage, il est important que la signalétique s'intègre dans ces paysages sans les perturber.

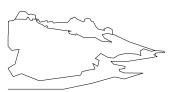
À site peu commun, nous avons voulu répondre par une signalétique adaptée et située.

- La Signature de l'Estérel

Il s'agit de créer une signalétique qui mette en scène les différentes caractéristiques du massif (profil paysager, nommer les lieux). Mettre en avant les identités des différentes entrées et lieux clefs rendra le massif plus facile à comprendre et à appréhender.

Pour créer un fil conducteur à la fois repère et révélateur de la pluralité géologique de l'Esterel, nous avons mis en place une signature déclinable selon les sites et supports.

Signature = Skyline

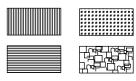


> 10 skylines

Elles représentent 10 secteurs définis par les lignes de crêtes du massif de l'Estérel.

- Les Terres Gastes
- Le piémont collinéen oriental
- Le massif intérieur
- La façade maritime de la baie du Trayas supérieur au Golfe de Saint Tropez
- La façade maritime de la baie de Cannes et Alpes italiennes
- L'Ubac de l'Estérel oriental
- L'Ubac de l'Estérel occidental
- La Vallée du Reyran et ses contremarches collinéennes
- La Caldeira de Maure Vieil
- Le rocher de roquebrune

Motif



> 4 motifs (graphisme à préciser ultérieurement)

Ils représentent les éléments constitutifs des paysages de l'Estérel:

- les roches
- la végétation
- les villages
- l'eau (mer/rivière/lac).

Nom du lieu-dit

Anthéor

> une multitude de noms de lieu-dit

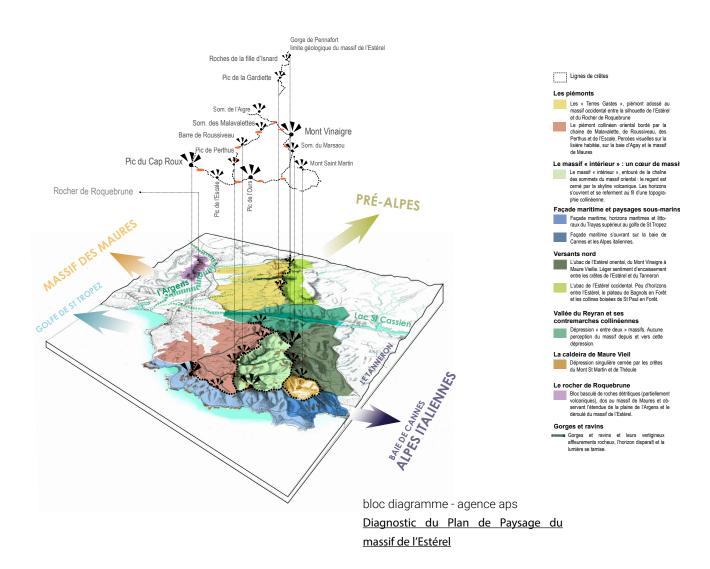
L'Estérel porte à travers les noms de ses lieux-dits une grande richesse d'histoires, de description, de repères. En associant le nom du lieudit à la signature, il s'agit de mettre en valeur cette richesse toponymique que porte l'Estérel.

LA SKYLINE, UN REPÈRE D'ÉCHELLE GÉOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE

A partir des 10 secteurs illustrés par la carte des unités paysagères réalisée dans le cadre du diagnostic du Plan de Paysage de l'Estérel (2019), il s'agira de définir 10 skylines, lignes schématiques représentant les richesses et particularités paysagères de ces 10 secteurs.

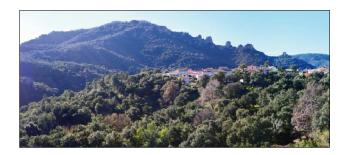
> Les skylines et les 4 motifs sont donnés dans ce document à titre d'exemple et seront conçus dans le cadre d'un autre marché de définition des 10 skylines et du cartouche (logo) Grand Site, dont il est question plus loin.

La signature permettra ainsi, à la fois d'identifier sur quel secteur nous sommes, mais aussi les particularités de ce secteur à l'échelle géologique et paysagère.



EXEMPLES DE COMPOSITION DE SKYLINE

En s'inspirant des paysages emblématiques de chaque secteur, il s'agira de mettre en place une skyline mettant en avant l'identité et la singularité de chaque secteur.

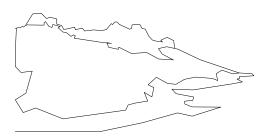












LES MOTIFS, UN REPÈRE DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU PAYSAGE

Les motifs de forme simple mettront en avant la singularité de l'Esterel, tout en identifiant quatre éléments constitutifs du paysage de l'Estérel : la roche, l'eau (mer, lac, rivière), la végétation et les villages.

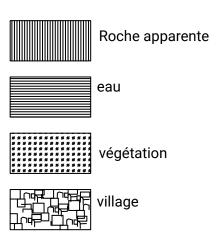
Par exemple la roche pourrait être symbolisée par des lignes verticales, l'eau par des lignes horizontales ou des ondulations, la végétation par un feuillage typique du site, des points ou autre, les villages par des formes géométriques.

Ces motifs sont des repères graphiques marqueurs de l'identité constitutive du lieu. **Ils doivent être conçus** pour répondre aux contraintes de la découpe sur acier.

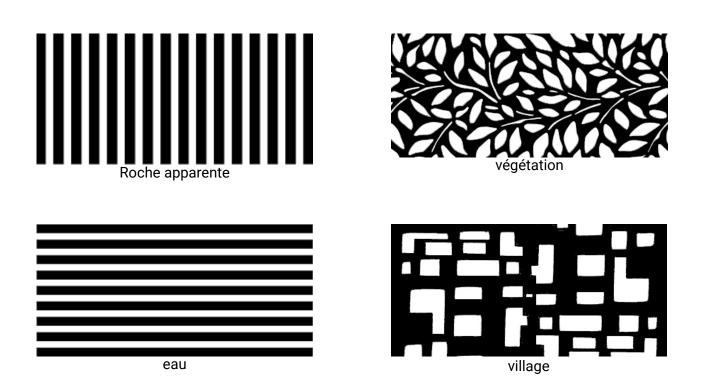
> Le graphisme des motifs sera défini dans un marché public complémentaire.

Les exemples ci-dessous sont donnés à titre indicatif et ne constituent pas un plan d'exécution.

Symboles des motifs:



Exemples de motifs:

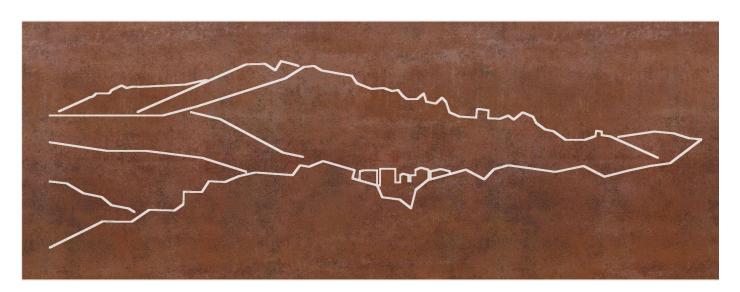


EXEMPLES D'APPLICATION GRAPHIQUE DU PRINCIPE DE LA SKYLINE

Exemple de skyline avec motifs :



Exemple de skyline sans motifs :



LE NOM, UN REPÈRE À L'ÉCHELLE PROCHE DU LIEU-DIT

«Le Massif de l'Esterel a été habité, exploité, parcouru mais comme toute montagne c'est un ensemble d'une géographie compliquée. Pour s'orienter, il a été nécessaire pour les habitants, les voyageurs de définir des repères, de baptiser des « lieux dits » et pour cela on va choisir, trouver bien des noms, des images, des évocations, un parler.» Christian CHABERT, Collectif Estérel Pour Tous.

Les noms seront mis en avant afin de créer des points de repère facilement identifiables dans le massif. Ce travail de caractérisation de lieux par un nom quelque soit leur importance touristique enrichit les points de repère et la connaissance de l'Estérel. C'est l'occasion de raconter l'histoire du massif, de conserver sa mémoire. Cette présence physique du nom retisse un lien entre le passé du massif et sa pratique d'aujourd'hui.

La typographie sera identique pour tous les noms de lieu-dit de la signature sur l'ensemble des supports de signalétique de l'Estérel. Elle sera choisie afin de pouvoir être compatible avec l'ensemble des supports de signalétique (acier découpé, bois gravé, impression, peinture, etc).

Exemple de noms de lieu-dit de l'Estérel:

PORTE D'AGAY-GRATADIS / MONT VINAIGRE / LES BAOUS / LES BAUMES / LES BALMES / LES CROTTES / LES ADRECHONS / LES BAISSES / LES RASTELS / LES GARDES OU GARDETTES / LES TRAOUS / LES CLAPIERS / LES ESCALES / LES COLLES ET COLLETS / LES REDONS / ROUSSIVAU / CAP ROUX / BAISSE VIOLETTE / PIERRE BLAVE / ROCHE NOIRE / COLLE ROUSSE / LA ROQUE/ ETC....

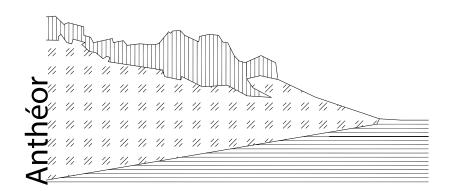
Exemples de typographie:



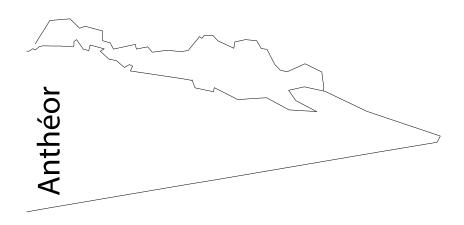




Exemple de Signature avec Skyline, Motifs (symboles) et Nom:

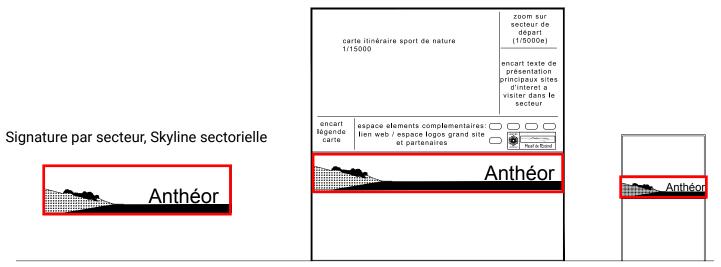


Exemple de Signature avec Skyline et Nom:



PRINCIPE DE DÉCLINAISON DE LA SIGNATURE, SOUPLESSE ET ADAPTABILITÉ

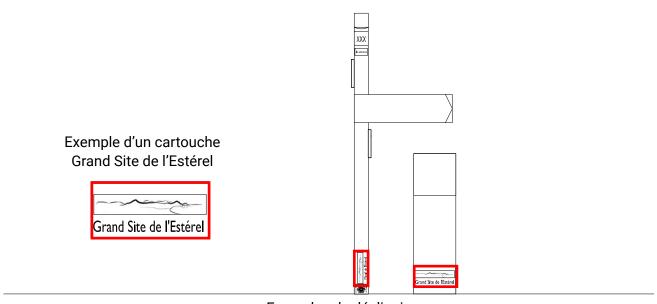
Chaque secteur aura son profil. Ces skylines sectorielles intégrales pourront être utilisées sur divers supports.



Exemples de déclinaisons

Pour les éléments de mobiliers de dimensions très réduites (ex: base des poteaux directionnels, petits lutrins bois, etc.), la skyline qui constituera le futur logo (cartouche) Grand Site de l'Estérel pourra être apposée sur différents supports, à la place de la skyline sectorielle.

Il y aura donc une seule image à utiliser pour la signature du petit mobilier et des poteaux à l'échelle du grand site. Ce visuel (dont la définition graphique fera partie d'un marché public complémentaire) correspond au cartouche ci-dessous.

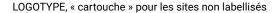


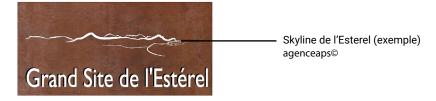
Exemples de déclinaisons

CARTOUCHE GRAND SITE

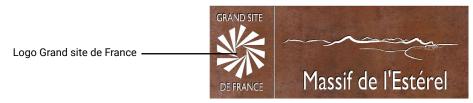
L'identité visuelle des logos des Grands Sites de France labellisés ou en projet relève d'une Charte Graphique définie au niveau national. Les Grands Sites en projet peuvent utiliser un cartouche (logotype), constitué d'une skyline paysagère emblématique sur un fond de couleur. Les Grands Sites de France labellisés y adjoignent ensuite le logo du label « Grand Site de France » (marque déposée).

> Le cartouche du Grand Site de l'Estérel sera défini dans un marché public complémentaire.





LOGO ET CARTOUCHE «GRAND SITE DE FRANCE», pour les sites labellisés



Exemple du cartouche du Grand Site de France du Verdon

IDENTITÉ VISUELLE

CARTOUCHE GRAND SITE DE FRANCE

Le cartouche doit être en couleur (C:76 M:8 J:38 N:1 R:38 V:156 B:151).

Sur document en noir et blanc, logo gris sur fond blanc (noir tramé à 65 %).

Sur fond coloré ou illustré, logo blanc ou pantone 181 en transparence.

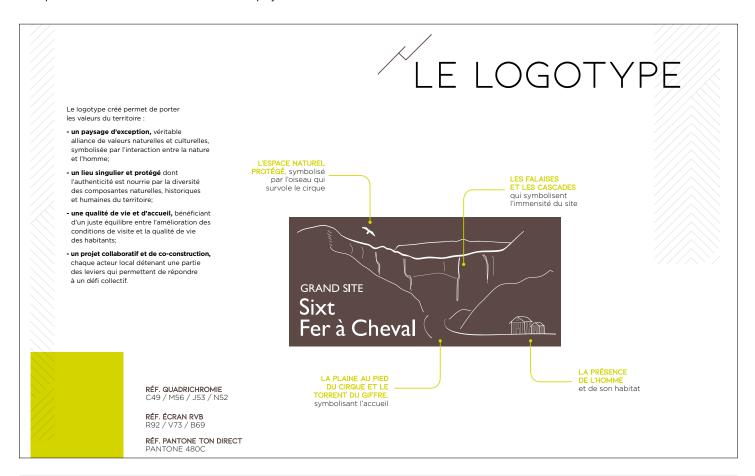


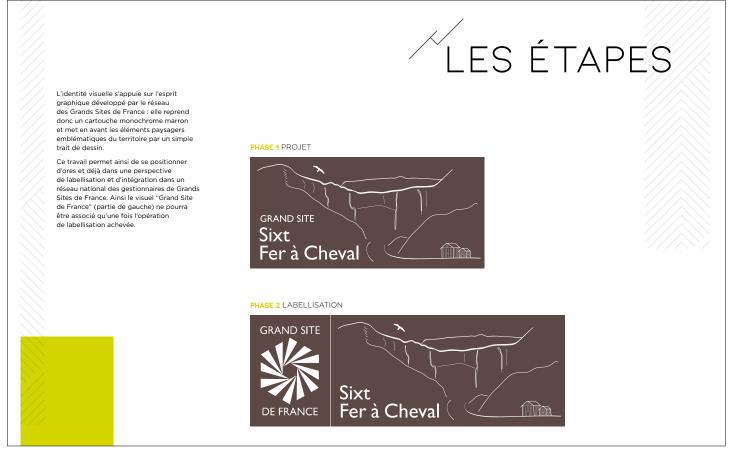
10mm X 28 mm taille minimum











ADAPTABILITÉ SELON MATÉRIAU

La mise en place de la signature s'adapte à tous les matériaux. Nous privilégions les matériaux qui puissent être travaillés dans leur épaisseur, avec des façonnages de type décaissé, gravure, découpe. En effet, cette technique permet une grande précision pour la signature et sa mise en oeuvre mono matériau optimise la fabrication et garantie sa durabilité.

En complément et de manière ponctuelle, il reste néanmoins possible de travailler en impression, sérigraphie, peinture.

ACIERS

Sur le métal type acier, la découpe permet une grande durabilité de la signature sans altération dans le temps. Le laser offre grande précision et une qualité de micro-gravure incomparable. La technique d'enlèvement de matière (sur tôle) permet d'obtenir un marquage suivant la police de caractère ou le motif choisi.







Exemples de motif et lettrage découpés sur acier:

ACIER CORTEN

Sa couleur renforce l'identité colorimétrique de l'Estérel. Il décline les teintes brun orangé proches de la couleur de la rhyolite. Le comportement du matériau est comparable à celui de la rhyolite (le métal est oxydé, tout comme la rhyolite).

Il a aussi l'avantage d'être un matériau résistant et pérenne en extérieur. Acier contenant des alliages, tels que P, Cu, Cr, Ni, Mo, afin d'accroître la résistance à la corrosion atmosphérique par la formation d'une couche auto-protectrice d'oxyde sur le métal. L'acier CORTEN® s'autoprotège naturellement, il ne nécessite aucun entretien car il est capable de se restaurer par lui-même via une couche oxydée au cas où celleci serait enlevée suite à des rayures par exemple. Sa durabilité (environ 50 ans) supplante de loin l'acier thermolaqué et le bois (environ 10-15 ans).

BOIS

Le bois devra être classe 4 PEFC d'origine française, et si possible de source locale (par exemple le robinier, le pin, le châtaigner ou le douglas). Le choix final sera à mettre en place avec le constructeur selon les critères esthétique, de résistance dans le temps et de coût.

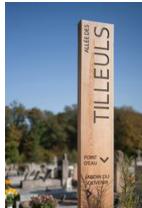
Pour ce qui concerne les poteaux bois (panneaux comme poteaux directionnels), le douglas sera privilégié (ne fend pas contrairement au robinier, ne prend pas de teinte verdâtre comme le pin traité avec le temps, ne connait pas de problème d'approvisionnement fréquent comme le mélèze).

Sur le bois, nous privilégierons la signature gravée en creux.

La gravure est une technique d'enlèvement de matière permettant la reproduction rapide d'un texte, d'une image aux traits sur tous types de matériaux. Une mise en couleurs peut être réalisée.

Les propositions mixte acier/bois, permettent aussi de proposer une signalétique découpée dans l'acier, laissant apparaître le bois.







Le choix du SIPME validé par l'Inspection des Sites de la DREAL PACA se porte donc sur le corten, avec ou sans association au bois pour la gamme de panneaux de signalétique du Grand Site. Ce choix a été conforté par Réseau des Grands Sites de France (RGSF) et son paysagiste conseil, Alain Freytet, qui ont indiqué que certes le corten a été largement utilisé sur certains sites pas toujours à bon escient, mais que dans le cas spécifique de l'Estérel, c'est un choix tout à fait justifié, en accord avec l'esthétique, la roche et l'identité du site.

PANNEAU IMPRIMÉ

Pour les éléments graphiques d'informations, de médiation et fléchage directionnel nécessitant une impression, ils seront traités en panneaux qui viendront se fixer sur les supports bois ou acier. Nous privilégions une typographie classique et très lisible pour les panneaux, de type:

ARIAL arial ROBOTO roboto

MONTSERRAT montserrat

Nous proposons de limiter le nombre de typos et de couleurs pour permettre une lecture simple et évidente: une seule couleur d'écriture (noir ou blanc) selon le choix de couleur du fond.

Il existe différentes techniques pour les panneaux :

impression sur vynile



inclusion par vitrification



tôle émaillée



impression sur tôle



lave émaillée



inclusion résine



Ces techniques s'adaptent au principe de signature mis en place sur le massif de l'Esterel. Le Panneau en inclusion par vitrification (garantie 10 ans, anti UV, anti tag, anti rayure, grande netteté de l'image), sera une solution privilégiée sur la plupart des panneaux d'information et de médiation (type lutrins) du Grand Site. La Maitrise d'Ouvrage affinera ses choix en fonction des types de mobilier de signalétique, des sites, et du coût des matériaux. Dans les cas où le panneau ne serait pas imprimé en recto verso, l'arrière du panneau ne sera pas laissé «en blanc», pour ne pas nuire au paysage. Il présentera soit une teinte s'intégrant au paysage local (ou couleur corten par défaut), soit une image de l'unité paysagère du Grand Site où se trouve le panneau. La déclinaison de mobiliers reste une approche globale et sera à adapter aux différents contenus en phase exécution.

ZONES D'ACCUEIL PRINCIPALES

- > CARACTÉRISTIQUES
- > PANNEAUX GÉNÉRAUX DE PRÉSENTATION DU GRAND SITE
- > PRÉSENTATION DU PATRIMOINE, PUPITRES THÉMATIQUES ET SECTEURS
- > INFORMATIONS ACTUALISABLES
- > INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES, USAGES ET SÉCURITÉ

ZONES D'ACCUEIL PRINCIPALES

CARACTÉRISTIQUES

Dans le schéma d'accueil du public, il existe cinq grandes zones d'accueil et d'accès au Grand Site. Elles sont un véritable passage vers un site d'exception, contact entre la route voir l'espace urbain, et l'espace naturel. Chaque porte se distingue par une identité singulière qui sera révélée dans chaque aménagement. Les aménagements seront respectueux et révélateurs du génie du lieu. Elles correspondent à des endroits stratégiques en matière géographique et de fréquentation. On y trouve des espaces de stationnement, si possible des relais en termes de mobilité douce (navette, vélo), des équipements de conforts (toilettes, table et bancs de pique-nique), de l'information. Elles sont le départ d'un ensemble d'itinéraires de découverte à pied, en vélo, à cheval de différents niveaux pour tous les publics. Certaines donnent également accès à des sites d'escalade.

La signalétique de ces zones comprendra:

- un marquage de l'arrivée sur le Grand Site dans la zone d'accueil (panneau d'entrée de parking), lorsque cela sera nécessaire). Voir chapitre dédié.
- un panneau de présentation du Grand Site avec une carte de l'ensemble de l'Estérel, et une présentation du secteur
- un panneau de présentation des itinéraires de découverte et de randonnée présents sur le secteur avec une carte ayant une échelle proche d'un 1 : 15 000°, ainsi qu'un zoom sur la zone de départ des itinéraires, et des informations sur les sites d'intérêt à visiter
- un panneau d'informations pratiques actualisables de nature variable (navettes, informations quotidiennes sur la possibilité d'accéder au massif en période de risque d'incendie, période de chasse, information sur la présence de troupeaux à la période de l'année concernée, information sur la présence de ruchers, la réalisation d'opérations sylvicoles en cours, des activités organisées in situ par le Grand Site, etc.)
- un panneau d'informations réglementaires (incendies, sécurité, pratiques interdites/réglementées dans l'espace naturel, réglementation des pratiques pour les diverses catégories d'usagers...), et bonnes pratiques (cohabitation entre usagers, respect de l'espace naturel...).
- en complément, selon les cas de figure, des panneaux de médiation concernant des éléments de patrimoines naturels ou culturels présents sur ce secteur du Grand Site (voir chapitre «Signalétique médiation et interprétation»).

Sur les portes d'entrée principales, les textes devront être traduits en anglais, à minima.

Pour informations, les 4 zones d'accueil cardinales sont :

· Porte sud : Agay-Gratadis

• Porte Nord : Col du Testanier - Malpey

• Porte Ouest : Gorges du Blavet

· Porte Est : Théoule

Il existe aussi deux autres zones dont l'aménagement reprendra celui des zones d'accueil cardinales :

- le site autonome du Dramont.
- la 5ème zone d'accueil principale à l'entrée du village de Roquebrune Chapelle Saint Roch (situé au sein du projet d'extension du périmètre OGS).

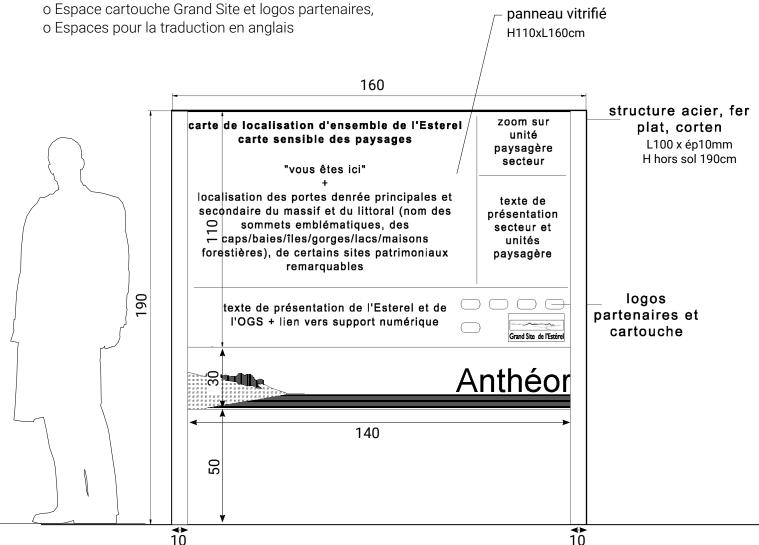
PANNEAUX GÉNÉRAUX DE PRÉSENTATION DU GRAND SITE

Deux panneaux d'informations généraux accueilleront le visiteur sur le Grand Site :

- un panneau d'information générale sur le Grand Site
- un panneau d'information sur les itinéraires de nature et sur les sites d'intérêt à visiter dans le secteur concerné. Ces deux panneaux auront les mêmes dimensions. Les montants des panneaux pourront être soit en fer plat corten, soit en poteaux bois selon les sites, la skyline restant dans tous les cas en corten ajouré, et le panneau d'information couleur en inclusion par vitrification.

· Panneau d'information générale :

- o Carte de localisation du périmètre de l'Estérel (fond de carte utilisée : carte dessinée des paysages) indiquant les informations suivantes : « vous êtes ici », localisation des portes d'entrée principales et secondaires du massif, localisation des repères géographiques du massif et du littoral (nom des sommets emblématiques, des caps / baies / îles, des gorges, des lacs, des maisons forestières), de certains sites patrimoniaux remarquables (barrage de Malpasset, anciennes meulières de la pierre du coucou, sites romains : liste à préciser).
- o Texte de présentation du Grand Site de l'Estérel,
- o Zoom sur la/les unités paysagères du secteur et texte de présentation du secteur,
- o Lien vers les relais numériques (site web du Grand Site, QRcode ou autre pour des compléments d'information)

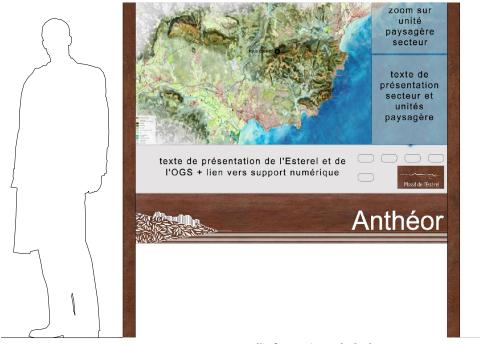


ZONES D'ACCUEIL PRINCIPALES

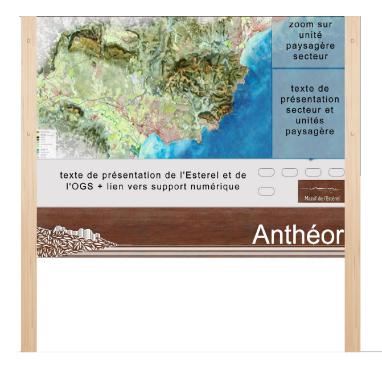
> Intérêt de l'utilisation de la carte des paysages en fond de carte :

Un des objectifs d'une OGS est de faire ressortir l'identité d'un espace remarquable, le caractère volcanique du site pour l'Estérel. Or, d'après l'étude de fréquentation de l'Estérel et le concours photo grand public « Mon paysage de l'Estérel », il ressort que la plupart des visiteurs ignorent cette spécificité volcanique et ne connaissent pas le périmètre de l'Estérel. Pour beaucoup, l'Estérel se résume aux paysages iconiques du littoral. La carte sensible des paysages permet de donner à voir l'entité « massif de l'Estérel », et permet au visiteur de se situer au sein de cet espace (« vous êtes ici »). Quant à l'image des unités paysagères, elle informe sur la diversité des paysages de l'Estérel, qui est l'une des grandes richesses du Grand Site.

En fonction des sites, les panneaux pourront présenter l'information en recto verso.



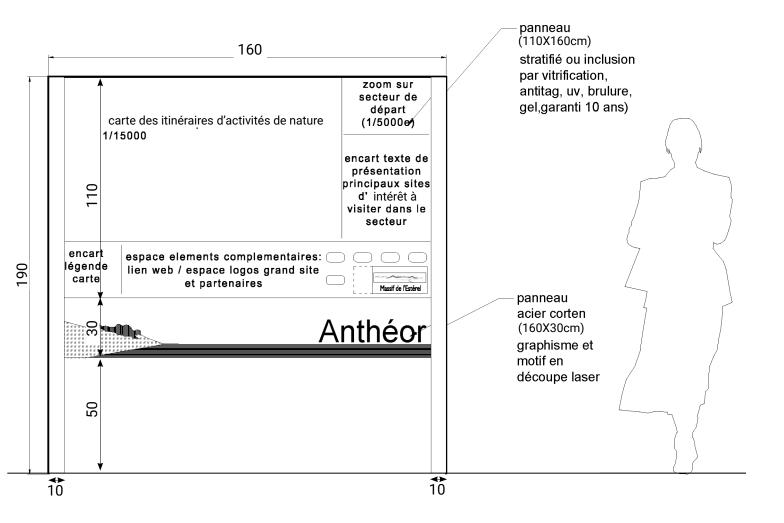
Panneau d'information générale



ZONES D'ACCUEIL PRINCIPALES

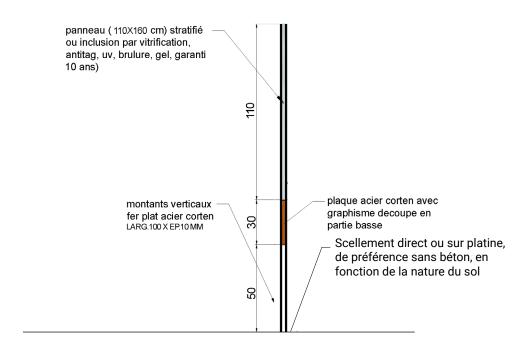
> Panneau d'information sur les itinéraires de nature et les sites d'intérêt du secteur :

- o 1 carte des itinéraires sur fond IGN non dégradé, pour la rando (+PMR), le VTT, l'équestre, et les sites d'escalade (ou faire 2 cartes pour séparer les itinéraires rando + sites d'escalade, des itinéraires VTT et équestre lorsque les panneaux sont utilisables en recto verso), pour le secteur de la porte d'entrée pris au sens élargi pour permettre une orientation facile du visiteur (massif entier divisé en 4 secteurs (exemple : Estérel 06 + jonction forêt domaniale / Estérel centre avec la domaniale / Estérel Ouest / Rocher de Roquebrune). Prévoir sur la carte une localisation des portes d'entrée de niveau 1 et 2, des sites d'intérêt à visiter (sites patrimoniaux valorisables, points de vue, balades thématiques,...), des passages vertigineux/ difficiles sur les parcours de randonnée.
- o 1 zoom rapproché sur le secteur de départ au 5000ème (permettre aux visiteurs de trouver facilement le départ de leur itinéraire),
- o Un encart de texte pour la présentation des principaux sites d'intérêt à visiter dans le secteur
- o Un encart de texte pour la légende de carte
- o Un espace pour des éléments complémentaires : lien web vers les supports numériques concernant les itinéraires (site d'Estérel Côte d'Azur notamment), espace logos Grand Site et partenaires.
- o Un espace pour les traductions en langue étrangères



La structure des poteaux est en acier corten. Le panneau imprimé est inséré et vissé entre des fers plats dans un système de pareclose, de manière à proposer une structure assez légère, facilitant la manipulation du matériel sur site et le remplacement des panneaux imprimés en cas de besoin par le gestionnaire. Les panneaux peuvent être imprimés des deux côtés lorsque le site d'implantation le permet. La lecture recto/verso permet soit de rendre plus visible l'information, soit de limiter le nombre de panneaux sur site (ex : carte des itinéraires de randonnée d'un côté, et des itinéraires VTT de l'autre).

Dans les cas où le panneau imprimé n'est qu'au recto, le verso ne doit pas être blanc et doit présenter une finition soignée couleur corten, couleur s'accordant avec le site, ou une image de l'Estérel.





PRÉSENTATION DU PATRIMOINE : LUTRINS ET TABLES DE LECTURE

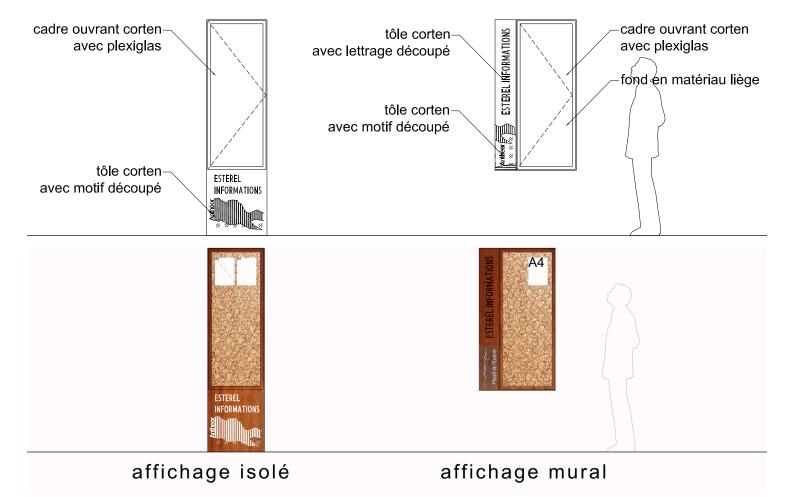
Des pupitres déclinables et adaptables selon les thématiques et les besoins peuvent venir compléter les panneaux d'information générale. Ces pupitres de forme simple, accueillent les informations nécessaires pour entrer plus en détails dans les thématiques importantes de chaque site (patrimoine naturel, culturel, historique, géologique, etc). (voir chapitre «signalétique de médiation et interprétation).

PANNEAUX D'INFORMATIONS ACTUALISABLES

Panneau sur pieds ou accrochage sur bâtiment, le panneau actualisable présente une partie ouvrante pour permettre d'actualiser l'affichage. Le fond est en panneau de liège, permettant de valoriser et de promouvoir un matériau local. Le cadre en acier découpé avec signature et lettrage corten garantie la solidité de l'ensemble.

Le contenu à faire apparaitre dans ce panneau sera à définir dans les détails, tout comme le mode de gestion concernant l'actualisation des informations. Ces panneaux ne seront présents que sur les zones d'accueil principales, qui bénéficieront pour la plupart d'une présence humaine permanente, en mesure d'actualiser quotidiennement les informations. Cela fera partie de la stratégie de communication globale Grand Site à définir par la suite, pour identifier quel type d'information est à donner, où, quand et par qui.

De manière générale, les informations pratiques actualisables pourraient être les suivantes : horaires des navettes, informations quotidiennes sur la possibilité d'accéder au massif en période de risque d'incendie, période de chasse, information sur la présence de troupeaux à la période de l'année concernée, information sur la présence de ruchers, la réalisation d'opérations sylvicoles en cours, information sur les activités/évènements organisés par le Grand Site, etc.

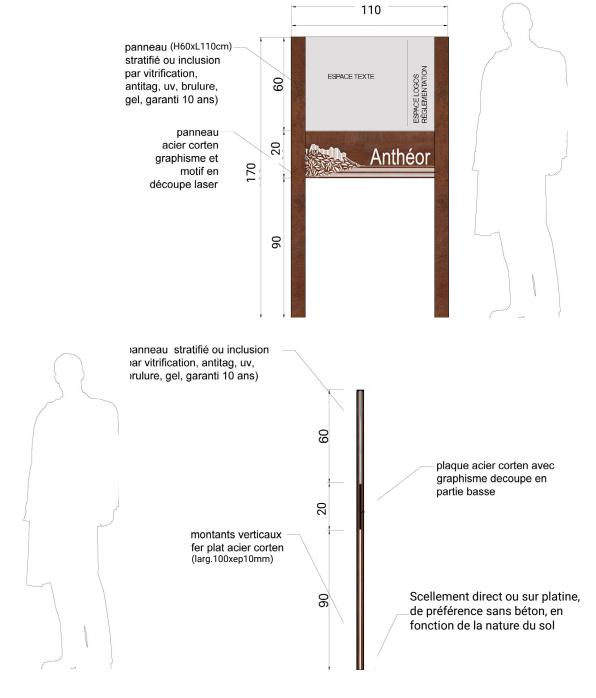


INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES, USAGES ET SÉCURITÉ

A l'instar des autres modèles de panneau, ce dernier serait disponible en deux versions :

- version corten (montants fers plats et signature découpée) panneau imprimé couleur,
- version bois (montants), corten (signature) et panneau imprimé couleur.

Il intégrera du texte et des idéogrammes sur la réglementation des pratiques en espace naturel (avec un complément d'information pour les zones soumises à des règles spécifiques sur les portes d'entrée concernées : RBI, parc départemental 06...), la réglementation incendie, les consignes de sécurité, les règles de bonnes conduites/cohabitation avec les autres usagers (y compris acteurs du massif : apiculteur, éleveurs, chasseurs), le rappel des numéros d'urgence, mais aussi d'autres numéros de contact pertinents (ex : numéro du réseau sentinelle « Suricate » pour signaler des dysfonctionnements en forêt).



LES ENTRÉES DE NIVEAU 2 ET 3

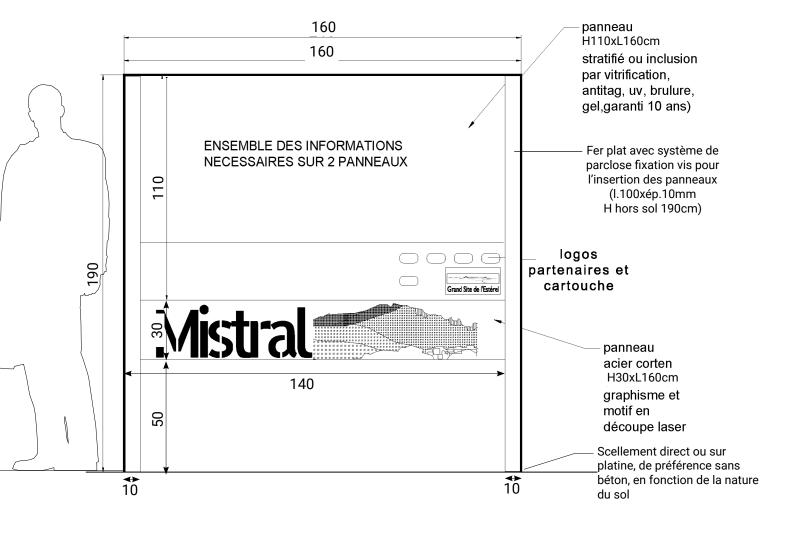
- > PORTE D'ENTRÉE DE NIVEAU 2
- > PORTE D'ENTRÉE DE NIVEAU 3

LES ENTRÉES DE NIVEAU 2 ET 3

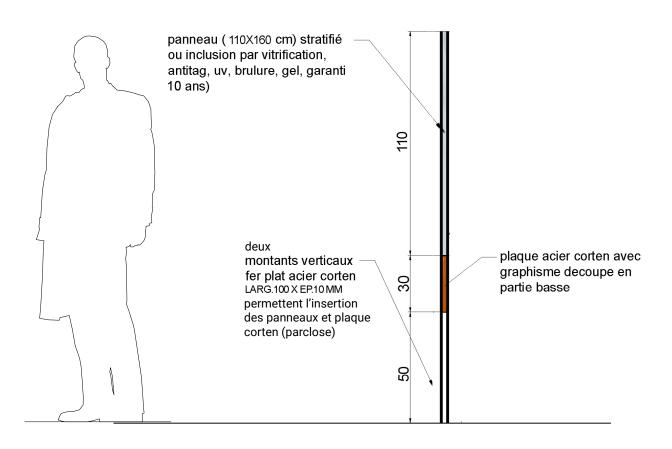
PANNEAUX D'INFORMATION DES ENTRÉES DE NIVEAU 2

De manière générale, l'idée est de grouper les informations afin de limiter le nombre de panneaux sur les entrées de niveau 2 , qui correspondent à des points de départ d'itinéraires, où des espaces de parkings pourront être requalifiés d'un point de vue paysager. Les informations seront réunies sur 2 panneaux de mêmes dimensions et d'aspect que les panneaux d'information générale des zones d'accueil principales. Ils seront donc également disponibles en version corten-bois-panneau imprimé, ou en version corten - panneau imprimé.

Un 1er panneau présentera les informations générales, réglementaires et sectorielles. Un second panneau présentera les itinéraires d'activités de nature et les sites à visiter dans le secteur considéré.



LES ENTRÉES DE NIVEAU 2 ET 3





x2

Les entrées de niveau 3 ne feront pas l'objet d'aménagements particuliers. Au niveau de ces entrées, sauf cas particulier, seuls seront présents des poteaux flèches directionnels indiquant le départ des itinéraires.

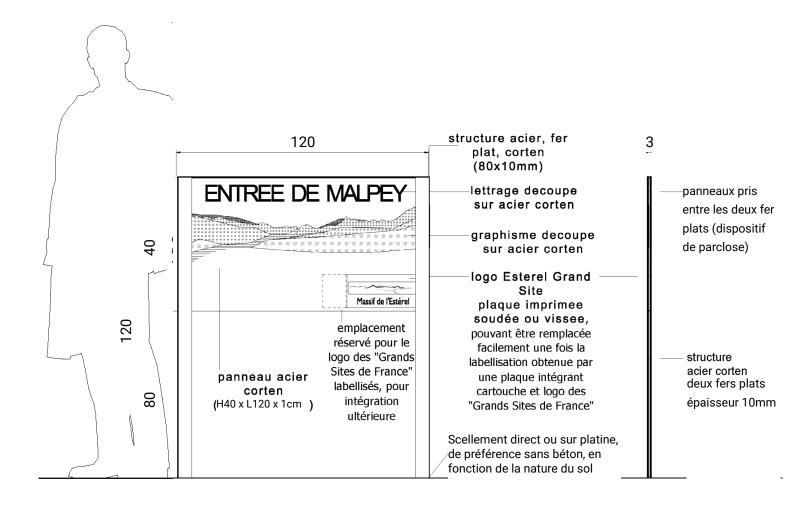
PANNEAU D'ENTRÉE DES PARKINGS DES ZONES D'ACCUEIL PRINCIPALES ET PORTES D'ENTRÉE DE NIVEAU 2

Les entrées sont des points importants d'accès au massif. L'identification de ces entrées doit mettre en scène le caractère exceptionnel du massif de l'Estérel.

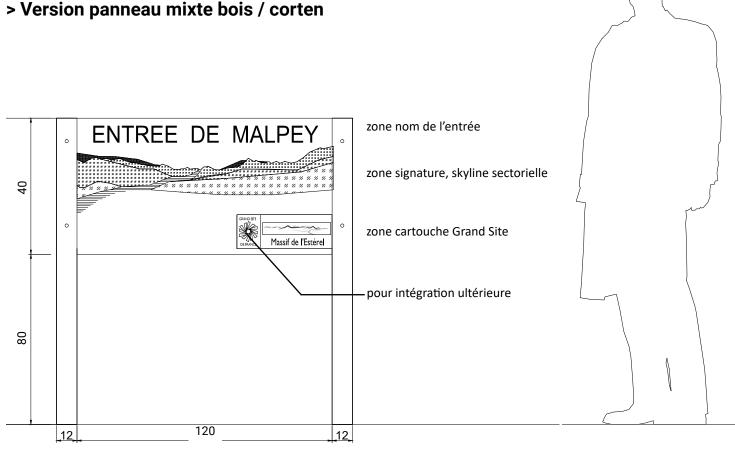
Le panneau d'entrée de parking dévoile le profil caractéristique du paysage (signature liée au secteur) où l'on va entrer, ainsi que le nom de cette entrée. Le cartouche du Grand Site de France est intégré en partie basse du panneau.

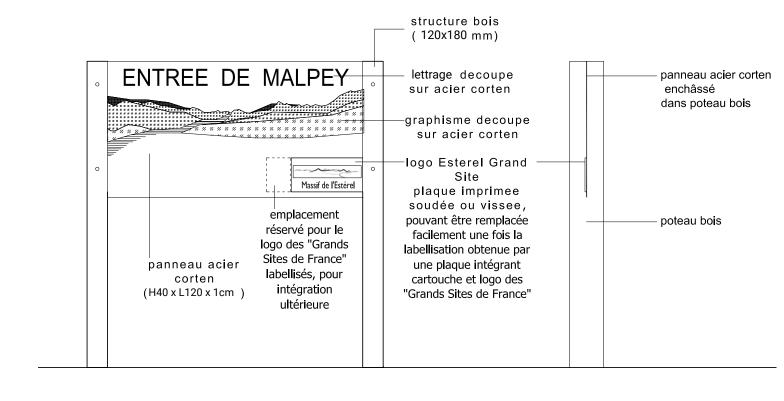
Principe de panneau d'entrée (ex: Entrée de Malpey)

> Version panneau acier corten



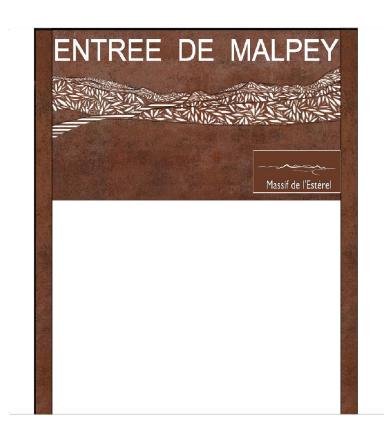
PANNEAU D'ENTRÉE DES PARKINGS DES ZONES D'ACCUEIL PRINCIPALES ET PORTES D'ENTRÉE DE NIVEAU 2
Version panneau mixte bois / corten





PANNEAU D'ENTRÉE DES PARKINGS DES ZONES D'ACCUEIL PRINCIPALES ET PORTES D'ENTRÉE DE NIVEAU 2

> Exemple acier corten



> Exemple mixte bois / acier corten



- > POTEAUX FLÈCHE DIRECTIONNELS
- > BALISE DIRECTIONNELLE FFC (Fédération Française de Cyclisme)

POTEAUX FLÈCHE DIRECTIONNELS

Éléments de cadrage

Les itinéraires pédestres, VTT et équestres seront balisés sur le terrain pour pouvoir orienter les visiteurs au mieux. Un balisage peinture complété par des poteaux flèches directionnels aux intersections stratégiques ou au départ d'itinéraires sera mise en place.

Le balisage peinture utilisera les pictogrammes définis par les fédérations de sports de nature au niveau national :

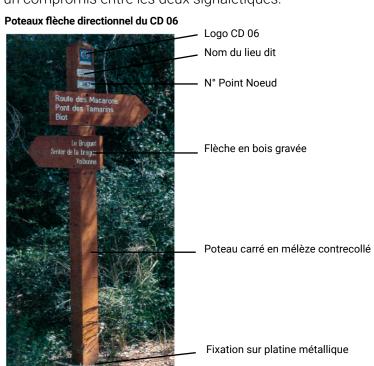
- Balisage de la FFR : GR en blanc et rouge, petite randonnée en jaune
- Balises de la FFC : balise directionnelle utilisant le jaune, ou utilisant le code couleur de niveau de la fédération.
- Balise de la fédération équestre : balise orange unique

Le système de localisation par « point nœud » utilisé dans le 06 sur les poteaux flèches et notamment dans le parc départemental 06 de l'Estérel sera adopté afin d'avoir un système d'orientation homogénéisé à l'échelle du massif. A chaque poteau est affecté un n° unique, référencé également sur la carte IGN, qui facilite très fortement l'orientation du visiteur sur le territoire. Cela facilite aussi l'itinérance et l'autonomie des visiteurs dans la conception de leurs parcours au sein d'un réseau balisé. Ce système est plébiscité par les visiteurs des espaces naturels du CD 06. En complément du référencement sur carte IGN, des cartes d'itinéraires (boucles) de sports de nature et des descriptifs d'itinéraires seraient conçus, et diffusé dans des guides papier (exemple des guides Randoxygène du CD 06 ou des topoguides de la FFR), ou sur plateformes numériques avec mise à disposition des traces GPX (sites des Offices de Tourisme, Estérel Côte d'Azur, site du Grand Site de l'Estérel, sites des départements, etc.).

L'utilisation de poteaux directionnels sera limitée autant que possible. Ils sont néanmoins indispensables pour permettre aux usagers de se repérer aux intersections où les balises peinture ne suffisent pas.

Au niveau national, il est recommandé d'avoir un système de panneautage directionnel unique pour l'ensemble du territoire de chaque Grand Site. Dans le massif de l'Estérel, les négociations menées par le SIPME et la DREAL PACA avec le CD 06 et 83 responsables du panneautage des itinéraires référencés aux PDIPR 06 et 83 n'ont pu aboutir à la validation par les départements d'un poteau directionnel unique. Le poteau flèche conçu pour le Grand Site de l'Estérel permet néanmoins un compromis entre les deux signalétiques.

- A moyen terme la partie 06 de l'Estérel restera équipée des poteaux flèches directionnels validés dans la charte PDIPR du Département (voir ci-contre), dans la mesure où tous les itinéraires présents sur cet espace sont déjà référencés au PDIPR du Département et équipés des poteaux correspondants depuis des décennies. Des logos OGS-itinéraires pourraient éventuellement être apposés sur les poteaux de certains itinéraires thématiques ou remarquables.



- Dans la partie 83 de l'Estérel, seuls les 2 GR traversant le massif sont référencés au PDIPR, et bénéficient de poteaux directionnels ancienne génération du Département (qui avaient été autorisés en 2019 à titre temporaire en Site classé par la DREAL PACA, dans l'attente d'une charte de signalétique Grand Site). Tout le reste du réseau prévu dans le SAP porté par le SIPME relève de la création de nouveaux itinéraires (sur sentiers et chemins existants), non encore référencés au PDIPR.

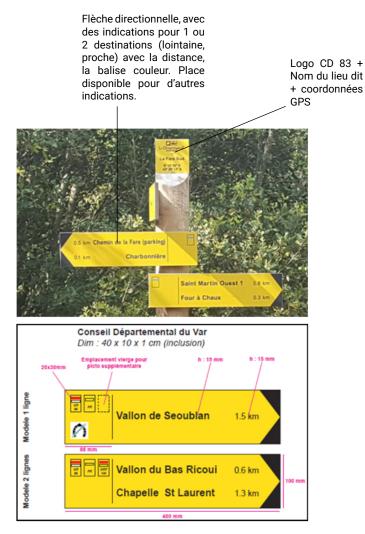
Une solution devra être choisie en 2021 :

- o Panneautage avec les poteaux directionnels spécifiques au Grand Site présentés cidessous (**option 1**).
- o Panneautage avec les poteaux directionnels du CD 83 (voir ci-dessous), intégrant plusieurs adaptations (**option 2**).

Rappel de la signalétique directionnelle du CD 83

Hauteur finale de 2 m Scellement sur platine ou à même le sol. Poteau rond en chataignier ou robinier Lame résine Signalétique harmonisée au niveau de plusieurs départements limitrophes (13, 04, 84)

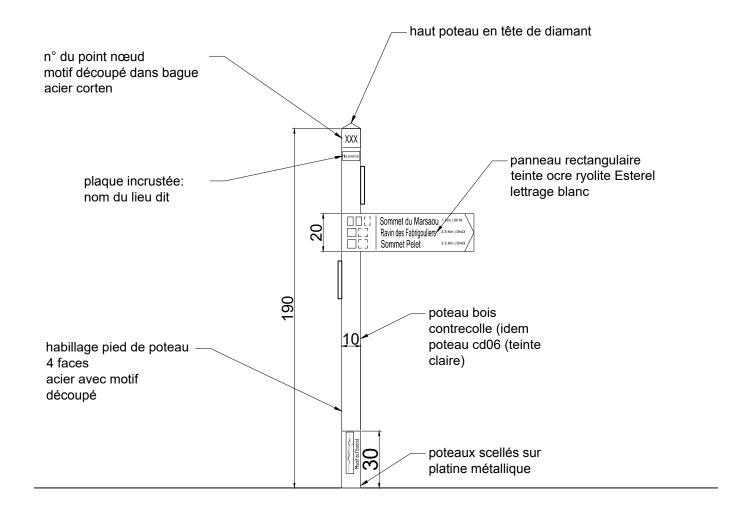


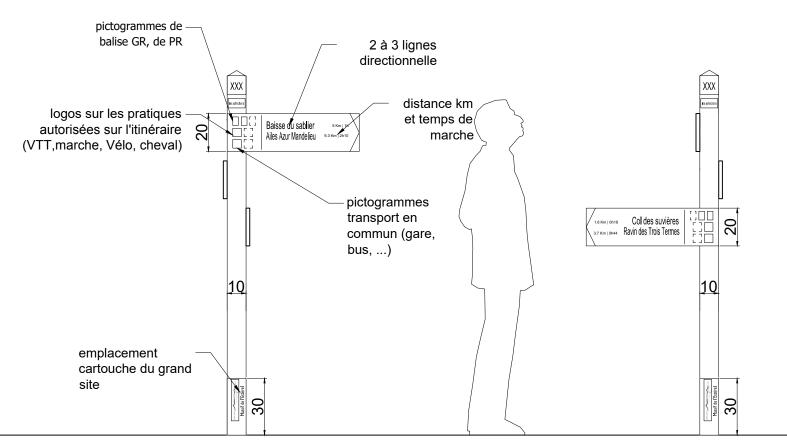


L'OPTION 1 : Poteau flèche directionnel Grand Site

Spécifique au Grand Site, il permet un compromis entre les poteaux 06 et 83, en maintenant une esthétique compatible avec les couleurs de l'Estérel. Le poteau présente les caractéristiques suivantes :

- Utilisation d'un poteau carré en bois contrecollé, comme dans le CD 06 (ne fendent jamais contrairement aux poteaux ronds), mais de teinte claire pour maintenir une continuité avec les poteaux du CD 83 et permettre un contraste de couleur et une bonne lisibilité avec les habillages en corten. Les poteaux seraient en douglas traités classe 4 (ne verdissent pas contrairement au pin, ne présentent pas de problèmes d'approvisionnement contrairement au mélèze).
- Haut du poteau en tête de diamant, pour une bonne résistance à l'humidité et l'apport d'une similarité avec les poteaux du CD 06.
- N° du point nœud en haut du poteau, motif découpé dans une bague en corten
- Ajout d'une plaque incrustée en haut du poteau, sous le N° du Point nœud, pour le nom du lieu dit (comme le CD 06),
- Informations présentes sur la flèche directionnelle : Pour chaque direction, une flèche directionnelle comprendra 2 lignes (3 uniquement si besoin) indiquant :
 - Le nom du but lointain (direction générale) + temps de marche estimé + distance en km;
 - Le nom du but proche + temps de marche estimé + distance en km;
 - Le nom du but très proche + temps de marche estimé + distance en km.
 - Des idéogrammes sur les pratiques autorisées sur l'itinéraire (marche, VTT, cheval)
 - Des idéogrammes pour les transports en commun (bus, gare, navette éventuelle)
- Format de la flèche : reprise du modèle de la nouvelle charte graphique du CD 83 PDIPR (plaques rectangulaires stratifiées avec informations en découpe laser), mais avec une flèche couleur ocre rhyolite Estérel et un lettrage blanc, pour avoir un visuel de flèche qui se rapproche du 06 et qui soit en cohérence avec les paysages du Grand Site. Les dimensions de la flèche pourront ponctuellement être adaptées si le nombre d'éléments à indiquer le nécessite.
- Le cartouche du Grand Site, en positionnement vertical sur la tranche du poteau près du sol, motif découpé dans une bague en corten. Ce socle acier garantie aussi une protection à l'humidité pour une meilleure durabilité du bois.





Le bureau d'étude en charge du Plan de Paysage a formulé des recommandations concernant les couleurs utilisables dans le mobilier du Grand Site (voir ci-dessous). Pour la simulation de panneaux du présent document, le RAL 8015 a été utilisé. Des tests d'impression sur le matériau choisi, avec mise en situation sur le terrain, seront à réaliser pour établir un choix définitif, s'accordant avec la rhyolithe du massif, l'acier corten, et la couleur des poteaux en bois clair.



L'Estérel littoral : bleu, orange, vert

Sur la façade littorale, la roche rouge-orangée ponctuée par la présence de la végétation verte fait face aux horizons bleus de la méditerranée.

Le cœur du massif : orange, brun, vert

A l'intérieur du massif les teintes se répartissent selon des camaïeux d'orange / brun et de vert faisant écho à la relation étroite du minéral et du végétal.

Les matériaux de sol, ainsi que le mobilier devront respecter **les teintes ocre-orangées à ocre-brun, brun**. Pour le mobilier les teintes trop vives ou trop clairs devront être évitées afin de na pas prendre le dessus sur la colorimétrie de l'espace naturelle. Ainsi les teintes bois et ocre-rouge, ocre-brunes seront privilégiées.



RAL 8012	RAL 8014	RAL 8015	RAL 8016
RAL 8017	RAL 8023	RAL 3009	RAL 3022
RAL 3014	RAL 2010	RAL 2012	RAL 1034

Références:





Les documents graphiques d'architectes scénographe sont fournis à titre indicatif et ne pourront en aucun cas être considérés comme des plans d'exécution.

OPTION 2: poteaux flèche directionnels, format PDIPR 83 adapté

Le CD 83 a prévu de rendre cette variation de leur propre signalétique éligible à l'inscription des itinéraires au PDIPR 83.

Par rapport au poteau flèche du CD 83, seules les modifications suivantes sont apportées.

Modification prioritaire, indispensable pour permettre une orientation cohérente des visiteurs à l'échelle du massif interdépartemental :

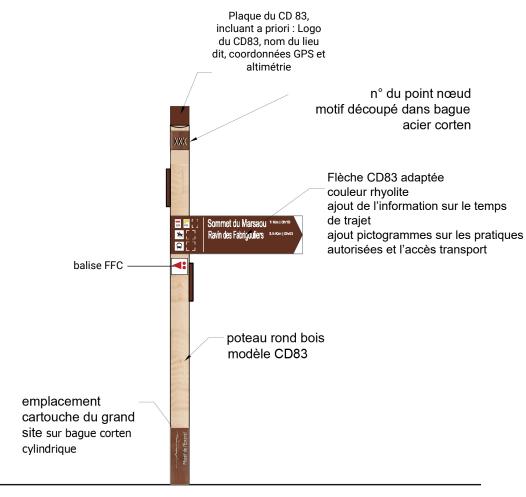
- Ajout d'une bague corten pour l'indication du n° de Point nœud (motif découpé) en haut du poteau entre la plaque verticale et la 1ère flèche directionnelle

Autres modifications:

- Couleur rhyolithe au lieu de jaune,
- Ecriture blanche au lieu de noire, flèche blanche au lieu de noire
- Habillage corten en pied de poteau, avec le cartouche Grand Site en motif découpé, orientation verticale
- Ajout d'informations complémentaires sur les flèches (idem que pour l'option 1), en respectant la structuration d'information du CD 83.



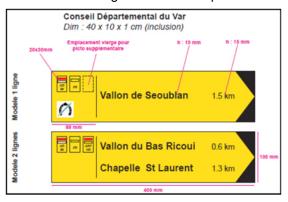
Poteau d'origine CD83 à adapter



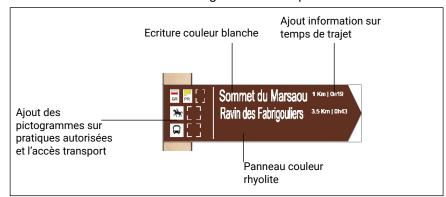
Version adaptée avec habillage corten en pied de poteau

Précision : pour l'apposition des balises directionnelles VTT de la FFC, il sera nécessaire de prévoir un système de fixation de visuels sur le poteau bois rond (nécessité d'avoir une surface plane pour la fixation de la balise).

Flèche d'origine CD83 à adapter



Flèche d'origine CD83 adaptée

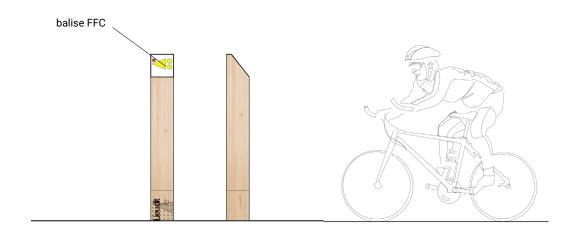




Version adaptée sans habillage corten en pied de poteau

BALISE FFC

Les balises nationales de la FFC seront placées sur le poteau flèche directionnel au niveau des intersections, à hauteur de vue des cyclistes en mouvement. Pour jalonner les itinéraires, ces balises de niveau (couleurs standardisées au niveau national) seront placées prioritairement sur support naturel, et sur demi poteau uniquement lorsqu'aucun support naturel adapté n'est disponible.



- > TABLE DE LECTURE ET LUTRINS
- > ADAPTATION PANNEAU D'INFORMATION ENS CD83
- > TABLE PANORAMA

TABLES DE LECTURE ET LUTRINS

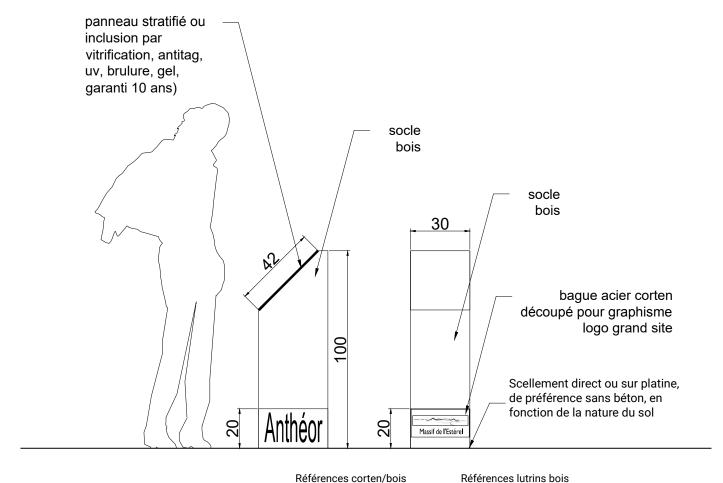
Des tables de lecture et des lutrins pourront être utilisés pour informer et sensibiliser les visiteurs sur diverses thématiques du Grand Site (patrimoine naturel et culturel, histoire, géologie, enjeux de préservation, etc.). Ils pourront notamment être mobilisés pour l'aménagement de balades thématiques ou de sites d'interprétation.

Les dimensions des lutrins et tables de lecture seront à adapter sur chaque site en fonction du projet de médiation. Les lutrins de médiation pourront présenter des relais vers des supports numériques (renvoi vers un contenu embarqué, contenu QRcode ou autre).

Lutrin version bois/corten

Un pupitre de dimensions réduites avec socle bois offre la possibilité de mettre en avant un élément naturel, historique, etc. ne nécessitant pas une grande surface de panneau.

L'empiètement en acier permet de et de protéger le pupitre en version bois de l'humidité et d'intégrer la signature du secteur à ce support de manière pérenne.



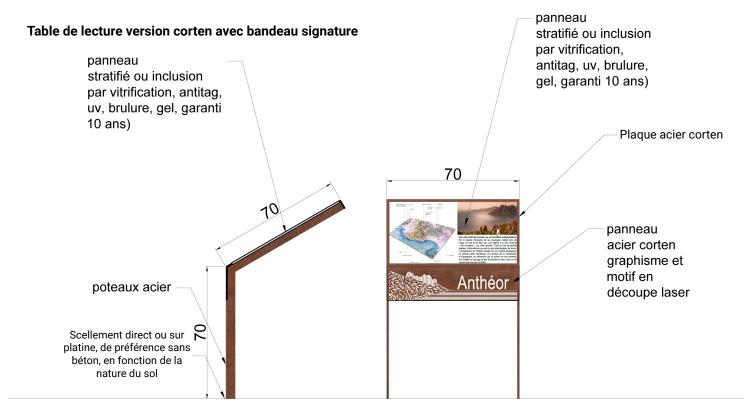






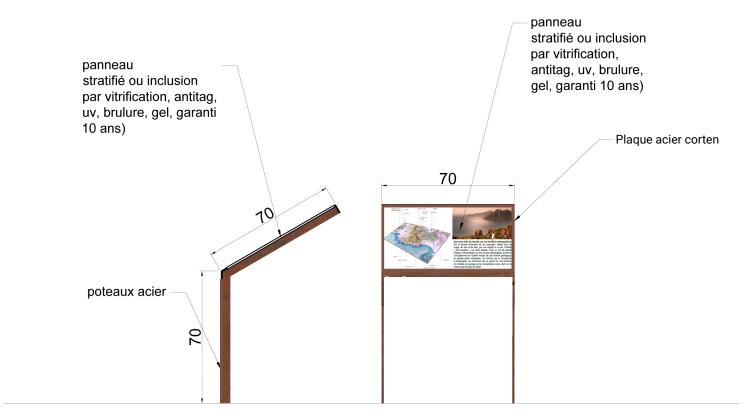


Les documents graphiques d'architectes scénographe sont fournis à titre indicatif et ne pourront en aucun cas être considérés comme des plans d'exécution.

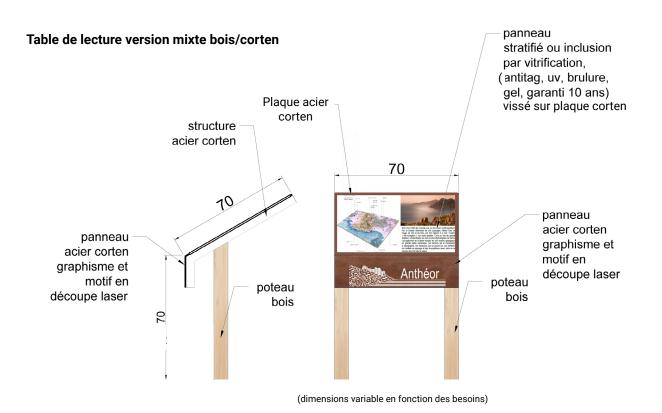


(dimensions variable en fonction des besoins)

Table de lecture version corten sans bandeau signature



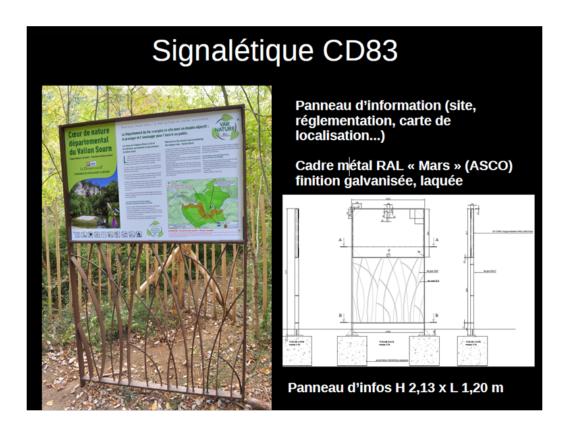
(dimensions variable en fonction des besoins)



ADAPTATION PANNEAU D'INFORMATION ENS CD83

Le CD 83 souhaite maintenir sa signalétique sur les ENS, mais est ouvert à une proposition d'ajout d'un élément de design intégrateur au sein du Grand Site. Une solution peut être proposée dans la mesure où la structure de ses mobiliers est en acier thermolaqué, relativement proche du corten.

La skyline de secteur est intégrée en bandeau en haut de leur panneau en acier thermolaqué de même teinte que l'existant.



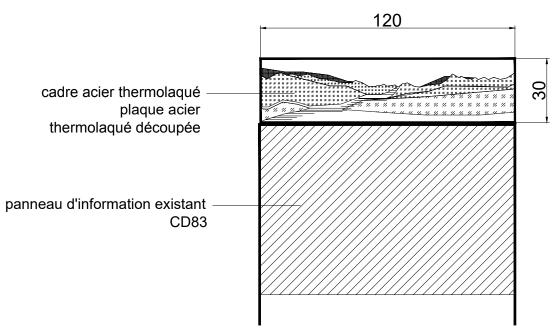
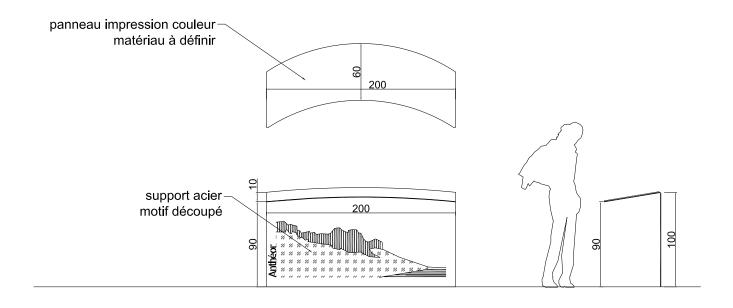


TABLE PANORAMA

Ce type de table pourrait être placé sur certains points de vue où il n'y a pas de supports existants valorisables.

Dans la majorité des cas, l'aménagement des belvédères devra faire l'objet d'une conception spécifique, prenant en compte la configuration du terrain et la médiation à proposer (table de lecture en lave émaillée sur murets de pierre, panneaux imprimés par vitrification fixés sur garde corps corten dans un soucis de transparence avec le paysage, etc.).



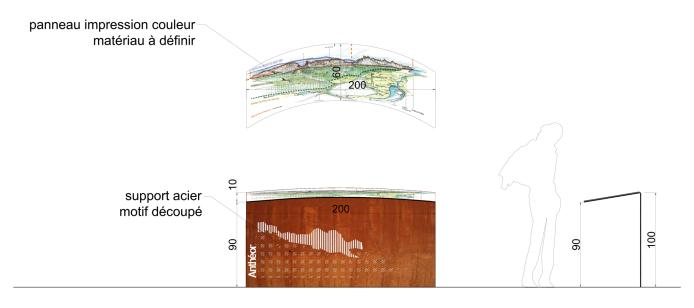


Table panorama

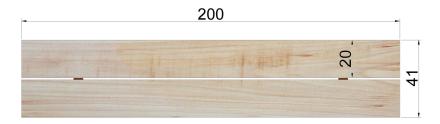
MOBILIERS

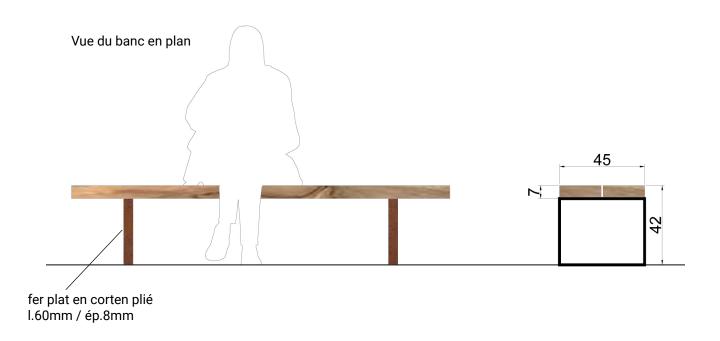
- > BANC / ASSISE
- > TABLE DE PIQUE-NIQUE
- > SIGNATURE PETIT MOBILIER

MOBILIERS

BANC / ASSISES

Banc en bois brut, tranche d'arbre avec silhouette visible, pieds en cadre acier corten.

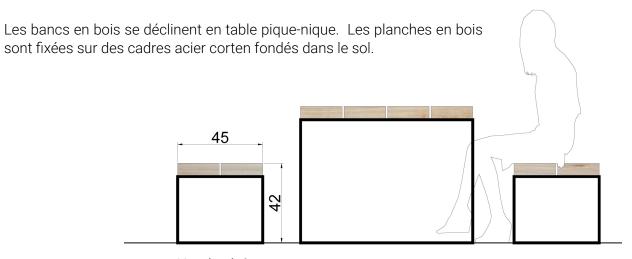




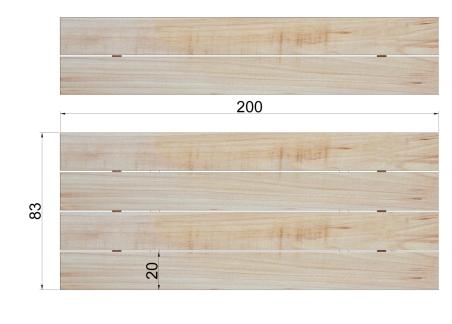
Vue de face Vue de côté

MOBILIERS

TABLE DE PIQUE NIQUE



Vue de côté





Vue de la table en plan



MOBILIFRS

SIGNATURE DU PETIT MOBILIER

Pour les petits mobiliers (exemple : pied de poteau flèche directionnel), une «étiquette» avec une signature unique pour l'ensemble du grand site sera mise en place. Elle figurera le futur cartouche (logo) grand site Estérel, définie dans un marché public complémentaire. En acier découpé, sa fixation s'adaptera selon le support.



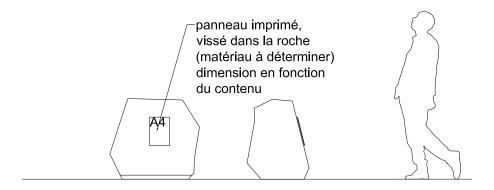
En matière de mobilier, il n'est pas prévu d'installer de poubelles dans l'espace naturel (tendance nationale à retirer les poubelles des sites naturels, limitation des enjeux de gestion, enjeu d'éducation du public «ramener ses déchets»).

- > SUPPORTS D'INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS RURALES DU MASSIF
- > MAQUETTE SECTEUR
- > GESTION DES INTERDICTIONS, ET ZONAGE D'ESPACES À RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE
- > JALON SUR ROCHE
- > LETTRAGE SUR SUPPORT NATUREL
- > MEDIATION FLORE
- > POSSIBILITÉ DE DÉCLINAISON THÉMATIQUE

SUPPORTS D'INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS RURALES DU MASSIF

Les visiteurs seront informés sur les activités rurales du massif pouvant porter à conflits d'usage ou présentant des risques (chasse, apiculture-zone de rucher, élevage-présence de troupeaux, exploitation forestière, travaux DFCI, etc.) par de l'information fixe, et par de l'information mobile (supports pouvant être confiée aux acteurs du massif et déplacée par eux en fonction de la localisation de leurs activités).

Pour répondre à la demande d'un support (imprimé, matériau à définir) mobile confié aux acteurs du massif et déplacé par eux, pour des activités temporaires, nous proposons un système de fixation sur rocher, ou un système de chevalet mobile. La conception de ces panneaux doit être réalisée avec les acteurs du massif concernés (apiculteur, éleveur, chasseur), et leur usage devra être bien encadré par le SIPME.



Une solution de mobilier temporaire en chevalet peut aussi être envisagée.

Exemples de chevalets (matériel à concevoir dans un marché séparé).





MAQUETTE SECTEUR 1/5000E (1M = 5KM)

Sur certains sites emblématiques, il est possible d'utiliser une maquette pour matérialiser le relief visible mais aussi les strates géologiques souterraines. À la fois objet informatif et pédagogique, la maquette de secteur offre un rapport d'échelle ludique et facilement appréhendable par le visiteur. Elle peut être intégrée comme un élément de médiation sur un circuit thématique ou sur un site d'interprétation.

Ce type de maquette est un très bon outil pédagogique et de médiation, mais assez couteux et vulnérable au vandalisme, il sera à envisager uniquement sur des sites spécifiques surveillés dans le cadre de projets d'interprétation : localisation à privilégier près des maisons forestières occupées. Pour la conception de ce type de maquettes, des retours d'expérience d'autres grands sites sont à rechercher (ex : site de Paulilles dans les Pyrénées orientales).



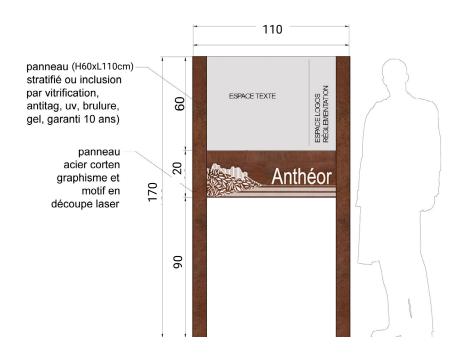
GESTION DES INTERDICTIONS ET ZONAGE D'ESPACES À RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE

La réglementation du site sera affichée sur les panneaux des portes d'entrées de niveau 1 et 2.

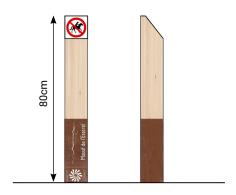
Au sein du site, la signalétique d'interdiction de certaines activités sera réduite au strict minimum. Seront ainsi privilégiés les **aménagements paysagers** permettant de dissuader/empêcher physiquement le passage de certaines activités. Ainsi, des sentes anarchiques ou des accès à des sites naturels sensibles pourront être mis en défens à des fins de renaturation (voir annexe «Aménagement» du rapport d'Objectifs de Qualité Paysagère du Plan de Paysage).

Lorsque le passage sur certains sentiers n'est autorisé qu'aux piétons et qu'il existe un important problème de fréquentation par d'autres usagers (motos, quad, vélo), des obstacles spécifiques pourront être installés. Sera également privilégiée la logique de fléchage des itinéraires autorisés pour différentes pratiques (poteaux flèche et balisage peinture des diverses activités), plutôt que celle de balisage systématique des interdictions pour tel ou tel usage (dégradation paysagère, inefficacité et difficultés d'acceptation auprès des usagers).

Dans certaines zones particulièrement sensibles environnementalement où l'accès est interdit ou restreint (ex : zone de nidification d'espèces protégées, mares cupulaires, zone en régénération, etc.), le **panneau vertical** utilisé pour la réglementation au niveau des zones d'accueil principales sera implanté (ses dimensions pourront être adaptées). Il comportera des explications pédagogiques spécifiques sur la zone pour que les visiteurs puissent comprendre les enjeux et mieux respecter la réglementation.



Très ponctuellement, là où des problèmes importants et récurrents sont constatés, un **demi poteau** avec un logo d'interdiction de pratique pourra être installé (exemple : passage de vélos sur un itinéraire piéton où la cohabitation des 2 activités est impossible et dangereuse, ou encore lorsque l'itinéraire passe en propriété privée et que le propriétaire est catégoriquement opposé au passage de vélo et risque de dénoncer la convention d'autorisation de passage des piétons en cas de non respect).

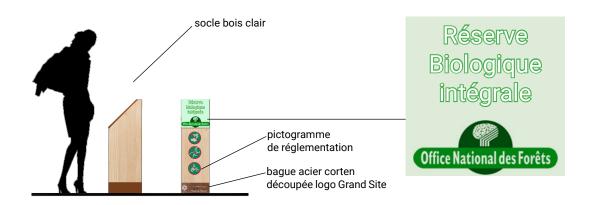


Au sein du périmètre OGS, **certaines zones feront l'objet d'une réglementation particulière**, notamment la **Réserve Biologique Intégrale** de la forêt domaniale de l'ONF, et le **Parc Départemental de l'Estérel** dans les Alpes-Maritimes. Les limites de la RBI doivent être signalées in situ au visiteur, pour qu'il puisse respecter la réglementation attenante à la réserve.

L'ONF a précisé qu'il n'y a pas de signalétique réglementaire pour la RBI définie au niveau national. Chaque site a la liberté de choisir sa signalétique. En matière d'information sur site concernant la délimitation du périmètre de la RBI, il est obligatoire qu'il y ait un porté à connaissance au niveau de chaque sentier/chemin qui arrive sur la RBI (petit panneau).

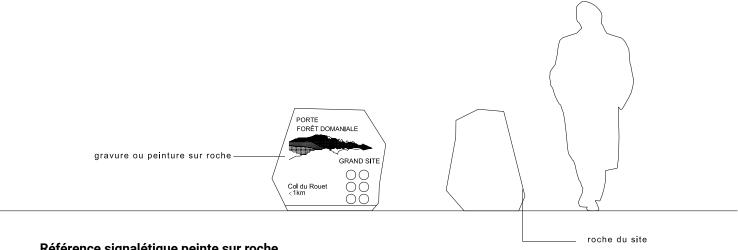
Dans l'Estérel, l'information réglementaire concernant la RBI sera indiquée aux portes d'entrée du massif y conduisant. Au niveau des zones de contact RBI/arrivée de chemin, sera placé un petit lutrin bois-corten tel que celui de la gamme médiation, avec un panonceau stratifié de rappel de délimitation de la RBI (esthétique et contenu de la plaque stratifiée à définir avec l'ONF).

Ce panonceau devra contenir les informations suivantes : mention des ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement, logo ONF, rappel de la réglementation de la réserve sous forme de pictogrammes.



JALON SUR ROCHE

Lorsque c'est possible, utiliser les roches du site comme support d'informations. La roche est retaillée si besoin et peinte avec une signalétique (peinture blanche ou noire). La peinture blanche ou noire concernera uniquement le lettrage, l'aplat de la roche lui-même ne sera pas recouvert de peinture. Ce jalon pourrait être utilisé sur des itinéraires thématiques, à l'approche d'un sommet emblématique ou d'un site d'intérêt patrimonial.



Référence signalétique peinte sur roche





Le concept des bornes de signalétique blanches de l'ONF (valeur patrimoniale historique) pourrait être mis en valeur. Ce type de bornes pourrait être implanté pour indiquer des lieux dits et servir de jalonnement sur un parcours.

Exemples borne signalétique ONF



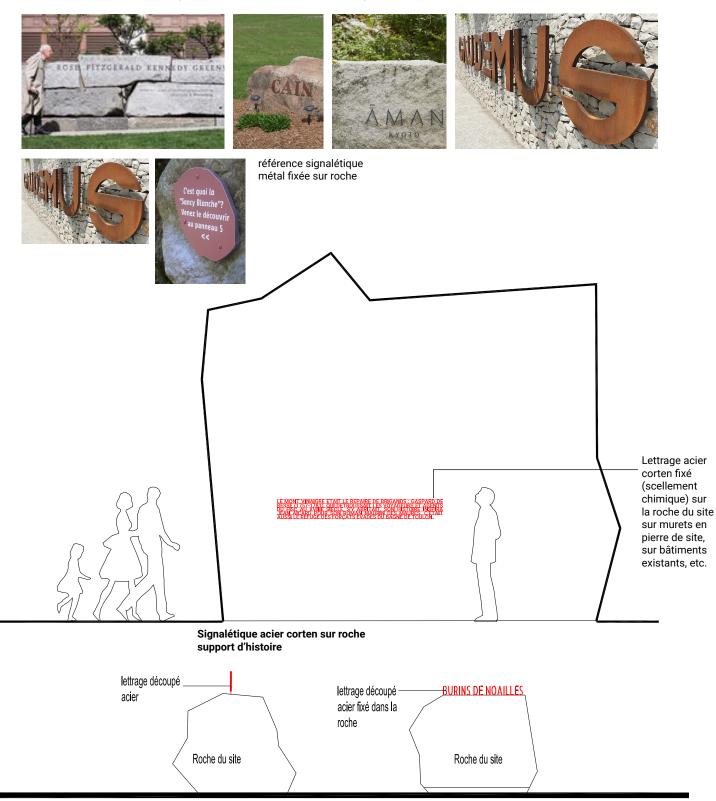




LETTRAGE SUR SUPPORT NATUREL

L'écriture sur le site permet de transmettre la mémoire immatérielle tout en respectant l'intégrité du site. Ce support de médiation sera utilisé sur la thématique du patrimoine.

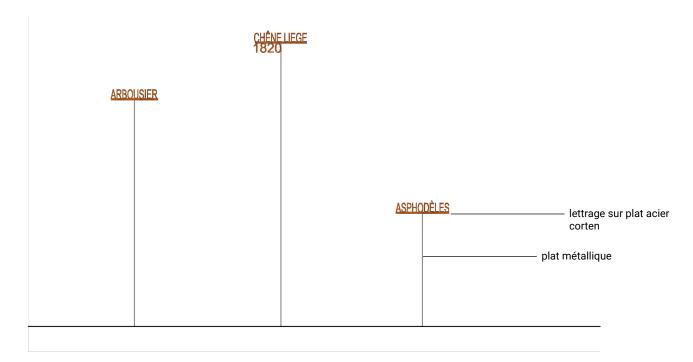
Le lettrage découpé acier fixé dans la roche peut être utilisé comme jalon à l'approche ou au niveau d'un site/sommet emblématique (ex : « Mont Vinaigre. 618m »)



MÉDIATION FLORE

Nous proposons ponctuellement d'écrire un nom, une date, afin de mettre en avant l'âge d'un arbre particulier, une flore propre au site de l'Esterel, etc. Dans l'esprit d'une signalétique légère, seul le lettrage de l'information se détache du paysage.

Ce type de dispositif ne pourra être envisagé que dans des jardins pédagogiques, ou à proximité des maisons forestières. Il sera proscrit en plein milieu naturel.







POSSIBILITÉ DE DÉCLINAISON THÉMATIQUE

Les sites de l'Esterel sont nombreux et présentent des caractéristiques touristiques très différentes (historique, géologique, naturelle, etc.). Pour répondre au mieux à la mise en valeur de ce patrimoine, il est important de travailler en fonction de chaque site.

Les ingrédients scénographiques à utiliser:

- La signature
- Le matériau corten
- Le bois brut
- La roche de l'Estérel
- L'écriture blanche/noire ou découpée
- La typographie à unifier
- La discrétion et l'insertion paysagère

Il s'agit de retrouver l'esprit général d'une écriture sobre et insérée dans le site avec une unité graphique. Cette harmonisation des 'ingrédients scénographiques' n'empêche pas une grande liberté d'intervention sur les sites particuliers du massif.

Selon que l'on soit face à un point de vue panoramique, un site archéologique ou une histoire mémorielle, la médiation et la matérialité peut s'adapter au site et mettre en avant ses particularités. La contextualisation et la mise en place d'une scénographie située et insérée au plus juste du site fera la qualité et la réussite de cette médiation.

Exemples et références de médiation patrimoniale contextuelle



Des hardes de sangliers levant le groin, tu les aurais vu grimper aux mamelonsde la Napoule, ou se vautrer tout ruisselants sur la grève aux bruyants galets et ensuite courir vers Esterelle qui leur jette les pommes des pins et du rouge Estérel leur prodigue les glands. F.Mistral. Calendal (1866)

